

## LE SAVIEZ-VOUS n° 8 ?



### Le changement d'heure -1h

**N'oubliez pas de changer l'heure de votre thermostat  
et/ou de votre chaudière.**

Et si vous en profitez pour  
régler votre horaire de  
chauffe à l'optimum.

Vous pouvez obtenir celui-ci en envoyant les  
informations suivantes à votre ecopasseur.

Heure de lever / Heure de départ de la maison /  
Heure de retour à la maison / Heure du coucher

Si vous avez des horaires différents au cours de la  
semaine, précisez-les (mercredi après-midi, samedi,  
dimanche).



**Economie jusqu'à 7 % de votre consommation de mazout.**



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MODAVE - PROVINCE DE LIEGE - ARRONDISSEMENT HUY  
SERVICE ECOPASSEUR : Mme JANNE Florence. 0473/92.31.44 ou [ecopasseur@modave.be](mailto:ecopasseur@modave.be)